



Université de Bretagne Occidentale

**MASTER DROIT – ECONOMIE –
GESTION**

**Mention Administration Economique et
Sociale
(AES)**

Parcours

Direction des structures médico-sociales et de
services aux personnes (DSMS)



**LIVRET DE L'ETUDIANT
MASTER 2**

ANNEE 2020/2021

DEPARTEMENT AES

PRESENTATION DU DIPLOME

Cette formation s'adresse à un public en **formation continue** qui maîtrise déjà la pratique professionnelle des fonctions de direction, de prise de décisions ou de gestion d'une institution médico-sociale ainsi qu'à celles et ceux qui sont actuellement dans le champ de l'intervention sociale et qui souhaitent évoluer naturellement vers des fonctions de direction.

Cette formation s'adresse également à des étudiants en **formation initiale** sélectionnés sur leurs capacités à exercer des fonctions d'encadrement au sein de secteurs liés à la personne humaine.

Cette formation concerne aussi bien le secteur privé ou le secteur public. Le secteur médico-social comprend notamment (liste non exhaustive):

- des instituts médico-éducatifs, des centres médico-psychopédagogiques, des établissements et services d'aide par le travail, des ateliers protégés, des structures gérées sous la forme associative, des centres d'hébergement et de réinsertion sociale...
- des structures du secteur associatif, qui gèrent de plus en plus d'activités que l'on peut classer dans la sphère marchande privée et publique. Ce secteur souffre d'une carence de compétences en matière de gestion des risques notamment dans les relations avec les usagers. Cette carence est aussi à l'origine de l'absence de reconnaissance des fonctions exercées classées abusivement dans le champ du bénévolat.
- des collectivités territoriales, au travers des logements-foyer, des centres communaux d'action sociale, des centres intercommunaux d'action sociale, et des services concédés...qui gèrent de nombreuses activités de services liées à la personne humaine et qui vont être de plus en plus mutualisées avec les regroupements de communes notamment. On peut citer, par exemple, les services d'aide à domicile, de soutien aux personnes dépendantes...

Cette formation est particulièrement orientée en direction de la connaissance et de la maîtrise des techniques juridiques ainsi que des instruments de management.

Objectifs scientifiques et professionnels :

- Donner les moyens et les outils méthodologiques, offrir aux **futurs directeurs** ou consolider pour les personnels exerçant les fonctions de direction la culture et la connaissance « politique » de l'environnement médico-social
- Former aux **fonctions de direction des structures médico-sociales**
- Métiers visés suivant les codes ROME :
 - **K1403** Directeur de structures médico-sociales
 - **32113** (*Assistant de direction*),
 - **32165** (*Responsable administratif et financier*),
 - **12133** (*Cadre technico - administratif des services au public*).

Conditions d'inscription :

Pré-requis : maîtrise, 1^{ère} année de master en droit, économie, gestion, A.E.S., sociologie ou diplôme équivalent.

Les personnes qui n'ont pas les titres ou les diplômes requis, mais qui ont plus de trois ans d'expérience dans le domaine médico-social ou de services aux personnes, pourront bénéficier d'une validation de leur expérience pour accéder à la formation (*application du décret n° 85-906 du 23 août 1985*), mais aussi valider tout ou partie du diplôme (*application du décret n° 2002-590 du 24 avril 2002*).

L'EQUIPE DU MASTER 2

Responsables du Master DSMS

Isabelle Demeslay

isabelle.demeslay@univ-brest.fr

Bureau B 113 Tél : 06 73 39 69 77

Maître de conférences en droit privé (Université de Bretagne Occidentale)

Responsables des stages DSMS

Isabelle Demeslay

isabelle.demeslay@univ-brest.fr

Bureau B 113 Tél : 06 73 39 69 77

Maître de conférences en droit privé (Université de Bretagne Occidentale)

Michelle Hentic

michelle.henticgiliberto@univ-brest.fr

Bureau B 021 Tél : 06 85 71 48 38

Enseignante en gestion (Université de Bretagne Occidentale)

Evelyne Riha

Evelyne.riha@univ-brest.fr

Bureau B 021 Tél : 06 88 41 19 12

Enseignante en gestion (Université de Bretagne Occidentale)

Scolarité Master DSMS

Gwenaëlle Vasseur

Bureau B005 (RDC)

Bâtiment B.

gwenaëlle.vasseur@univ-brest.fr

02 98 01 80 70

Conseil de perfectionnement

Le conseil du Master 2 est composé de professionnels, d'enseignants, du responsable scolarité et des délégués étudiants :

Les listes ne sont pas exhaustives.

Professionnels :

Allain Bellec (secteur du handicap)

Anne-Claire Brule (Secteur de l'enfance)

Bertrand Coignec (Directeur d'établissement médico-social, secteur personne âgée)

Geneviève Delostal (secteur du handicap)

Christian L'aminot (Conseil Départemental)

Valentin Lasserre (secteur du handicap Dinan)

Cedric Lavenu (Directeur d'établissement médico-social, secteur personne âgée)

Matthieu Paumier (directeur d'établissement, secteur handicap)

Patrick Rohou (Directeur d'un établissement médico-social, secteur handicap)

Renaud Sarrabezoles (secteur personnes âgées)

Béatrice Sorrieul (secteur personne âgée)

Julien Trevisan (directeur d'ESAT)

Enseignants :

Isabelle Demeslay (Maître de Conférences droit privé, responsable du Master 1 et 2 DSMS)

Christèle Dondeyne (Maître de conférences en sociologie)

Ivan Guenno (enseignant en anglais)

Michelle Hentic-Giliberto (enseignante en gestion)

Christelle Le Prince (Maître de conférences en droit privé)

André Mourrain (Maître de conférences en gestion)

Gilles Raoul-Corneil (Professeur en droit privé)

Gildas Roussel (Maître de Conférences en droit privé et sciences criminelles)

Evelyne Riha (enseignante en gestion)

François-Xavier Roux-Demare (Doyen de l'Université de Droit, Sciences économiques, Gestion et AES ; Maître de conférences en droit privé).

ORGANISATION DE LA FORMATION

Les enseignements sont assurés sur une période de **16 semaines**. Le Début des cours commence la première semaine de septembre.

Il y a 3 périodes d'enseignements :

- De septembre à la mi-novembre.
- Puis de la première semaine de décembre à la fin janvier (avec 2 semaines d'interruption pendant les vacances de Noël).
- Enfin, il peut y avoir des cours au retour du stage, soit, la dernière semaine de mai et les deux premières semaines de juin (voir calendrier).

Le cursus sur 2 années est possible uniquement pour les **étudiants qui exercent une activité professionnelle parallèlement à leurs études**.

Une formation en alternance pour les candidats en formation initiale

Le stage de 19 semaines des étudiants en formation initiale est organisé en alternance.

Il se découpe en 2 temps : une première période de stage de 2 semaines en novembre. Puis, une 2^{ème} période de stage de 17 semaines de février jusqu'à la fin mai.

Semestre 10	Crédits et volumes horaires	Evaluation	Coefficient
UE 4 Principes éthiques et sociologie <ul style="list-style-type: none"> • Questionnement éthique (3h CM) • Le secret professionnel (6h CM) • Sociologie des politiques publiques (6H) 	2 15 h CM	<u>Session 1 et 2 :</u> Ecrit 1H « secret professionnel » et « sociologie ».	
UE 5 Instrument de travail et communication <ul style="list-style-type: none"> • Langue vivante (18h TD) • Méthodologie de la note de synthèse (15h CM) • Informatique (6H CM) 	5 39 h CM	<u>Session 1 et 2 :</u> contrôle continu <u>Session 1 :</u> Note de synthèse : Contrôle intermédiaire (50%) + Ecrit 4 H (50%) <u>Session 2 :</u> Ecrit 4 H	2 3
UE Intégration professionnelle <ul style="list-style-type: none"> Conférences d'actualité sur les questions sociales (30 h CM) - Stage de 19 semaines pour les étudiants en formation initiale et mémoire - Stage d'une durée modulable pour les étudiants en formation continue et mémoire - Méthodologie du mémoire (30 h CM) 	23 60 H	<u>Session 1 et 2 :</u> Mémoire + Oral : 100% (soutenance 1 H)	23
Total 377 H			

LES CONFERENCES D'ACTUALITE

Les conférences d'actualité ont pour objet d'aborder des thèmes à la pointe des différents enjeux du secteur médico-social. Elles sont assurées par des professionnels et apportent un éclairage sur des problématiques variées. Les conférences prévues, à ce jour, pour l'année 2020-2021 sont les suivantes :

- Sexualité en institution (3h)
- Les risques infectieux (3h)
- Le RGPD (Règlement général sur la protection des données) (3H)
- Les ESAT : établissement et service d'aide par le travail (3H)
- Le CPOM : contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (2h)
- Le management Agile (6H)
- L'agressivité en institution (3H)
- Le bien-être au travail (3H)
- La transition inclusive (3H)
- Le parcours de la personne âgée et l'inclusion (3H)

LE STAGE

Co-Responsables des stages	Secrétariat administratif
<p>Mme I. Demeslay B 113 (bâtiment B, 1^{er} étage) E-Mail : isabelle.demeslay@univ-brest.fr</p> <p>Mme M. Hentic B 021 (Bâtiment B, RDC) E-mail : michele.henticgiliberto@univ-brest.fr</p> <p>Mme E. Riha B 021 (Bâtiment B, RDC) E-mail : Evelyne.riha@univ-brest.fr</p>	<p>Secrétariat du Master DSMS Tél : 02 98 01 80 70 B 005 (bâtiment B, RDC) E-Mail : gwenaelle.vasseur@univ-brest.fr</p>
<p>Adresse postale :</p> <p>Faculté de droit et sciences économiques 12 Rue de Kergoat - CS 93837 29238 Brest CEDEX 3</p>	

Pour les étudiants en formation initiale, le stage est d'une durée de 19 semaines et doit donner lieu à la rédaction d'un mémoire professionnel soutenu devant un jury composé d'enseignants et de professionnels.

Pour les étudiants en formation continue, la durée du stage est modulable (décision de l'équipe pédagogique). Il doit également donner lieu à la rédaction d'un mémoire avec soutenance.

Les responsables des stages encadrent la procédure et la méthodologie à suivre et désignent pour chaque étudiant un enseignant référent.

L'étudiant ne peut pas obtenir son diplôme de master 2, s'il n'a pas obtenu la moyenne à son mémoire.

Par conséquent, si la note obtenue au mémoire est inférieure à 10, elle ne peut pas être compensée par les autres UE et l'étudiant va devoir retravailler son écrit en session 2.

Les soutenances orales auront lieu le vendredi 25 juin 2021

